

# RAPPORT ANNUEL 2019-2020



## RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Par l'exécutif syndical

(Texte paru initialement dans le DVV 7.16, juin 2020)

Vague de confinement, de déconfinement. « Aplatir la courbe ». Trois vagues de consultation sur nos demandes au sectoriel, une dernière vague inachevée. Creux de vague, plateau, vague à l'âme, tsunami. Une année où il y a eu d'la houle. En synchrone et en asynchrone. Parce qu'on existe au rythme de l'autonomie.

### La vague verte

On est parti fort cette année. Le 21 août 2019, au carrefour étudiant, 95 membres se sont réunis pour voter sur un mandat de grève sociale pour l'environnement. Mandat favorable reçu à 66 %. Le 27 septembre, Lionel-Groulx participera au mouvement *Earth strike*, d'abord devant le collège puis en se joignant à la grande manifestation de Montréal faisant partie des 500 000 personnes réunies pour la cause. La plus grosse manif de Montréal. Comme quelque chose qui se passe dans la société civile.

Ça, c'était avant Covid.

### La stratégie de consultations par vagues

Parallèlement à cet engagement que nous faisons collectivement envers l'environnement, il était l'heure de se concentrer sur l'appropriation de nos demandes au central et au sectoriel. Le 25 septembre, Anne-Marie Bélanger, membre du comité de négociation, vient nous faire une présentation de nos demandes à la table centrale : salaire, amélioration des conditions de travail pour les plus bas salariés, régime des droits parentaux, RREGOP. Il est permis de rêver. Sortons-nous de cette ère d'austérité libérale et exigeons un engagement colossal envers les services publics. D'autant plus que les coffres sont pleins :

Dans son premier budget, présenté le 21 mars dernier, le nouveau ministre des Finances, Éric Girard, confirmait l'excellente santé des finances publiques du Québec. Les évaluations indiquent que le gouvernement actuel bouclera l'exercice 2018-2019 avec le plus gros surplus budgétaire de tous les temps, soit 3,6 milliards de dollars, après le transfert au Fonds des générations. Ces surplus, rappelons-le, ont été accumulés en grande partie sur le dos des

travailleuses et des travailleurs du secteur public et des bénéficiaires à coup de compressions et de mesures d'austérité.<sup>1</sup>

Ça, c'était avant Covid.

Puis au sectoriel. On tente de réfléchir la négociation autrement. On propose l'idée que plutôt que la partie syndicale dépose ses revendications à la partie patronale le 30 octobre et que la partie patronale dispose de quelques semaines pour ajuster son cahier et dépose ensuite ses demandes en décembre ; le comité de négociation propose que les deux parties partent à égalité dans un dépôt simultané.

Refus de la part de la partie patronale de céder son privilège. Il est permis de croire que même avec Covid, cela n'aurait pas été bien différent.

Au sectoriel, on commence la vague de consultation sur le premier thème : emploi, organisation et relations de travail ainsi que l'autonomie professionnelle.

« Notre négociation 2020 sera constituée de 3 vagues de consultation par thèmes. Nous avons l'impression que cette première vague était un coup d'essai. Un peu de vent, une p'tite houle, pas trop de pagailles. Avec le résultat qu'il est peu mobilisant. Et pourtant... »<sup>2</sup>

À l'AG du 23 octobre, on vous présente les travaux faits par la FNEEQ sur l'enseignement à distance (EAD). On dirait presque qu'on se prépare à accueillir Covid.

### **Le vent frette du dépôt patronal (CPNC)**

Si la stratégie de consultation et la forme de notre cahier de demandes au sectoriel basé sur des principes et des problématiques ne semblaient pas générer une grande mobilisation, la réception du dépôt patronal a eu l'effet d'un raidissement. Le ton des *De vive voix* s'est montré plus mordant. Pour le dire franchement, les termes du dépôt patronal nous ont montré tout le mépris des patrons à notre endroit. Vous vous souvenez des trois images pour qualifier ce dépôt?

1. Assouplir des pans de notre convention collective ;
2. Vision managériale de l'éducation ;
3. Mépris des professeurs.

Ça c'était en décembre, juste avant Noël, le Noël avant l'arrivée de Covid.

### **Le mal de mer**

Entre temps, un autre élément qui nous a occupés est certes la révision des programmes de comptabilité et gestion, gestion de commerces et l'abolition pure et simple du programme de bureautique. Pour ajouter au sentiment que le ministère vogue sans les profs, il n'y a rien que de constater comment se fait une révision de programme dans les programmes techniques. En effet, les

---

1. *S'unir. Agir. Gagner.* (CSN) Cahier de consultation sur les demandes de table centrale, négociation 2020. Mai 2019, p.6

2. Judith Trudeau, « Creux de vague », *De vive voix* 7.05, décembre 2019.

prof de techniques ne sont consultés que sur la faisabilité et l'applicabilité une fois la révision effectuée, à la toute fin du processus. Un non-sens.

### **Vendredi 13 mars 2020**

Ainsi, si nous étions à travailler la troisième vague de consultation sur les demandes au sectoriel, si un comité institutionnel montrait la bonne foi de la direction envers les engagements en environnement, si nous avions invité le professeur Angelo Soares pour traiter de santé mentale, si nous en étions à célébrer le 8 mars, si nous nous apprêtons à entrer dans un marathon de regroupements terminant le tout à Carleton, si on anticipait les festivités du centenaire de la CSN, tout d'un coup, tout s'est brusquement arrêté. Covid s'est pointé. Il a tout détruit.

Tout d'un coup on s'est rendu compte de l'incompétence de notre ministre de l'Éducation. Diantre, il ne connaît fichrement rien aux réalités collégiales. Deux semaines d'arrêt alors que nous n'en étions qu'à la 6<sup>e</sup> de la session d'hiver. On poursuivra en ligne. Hein??? Et les cours de soins monsieur le ministre? Et ceux en Techniques de santé animale? Et les laboratoires en chimie, en physique et en biologie? Et l'essayage de costume? Et le prêt de matériel? En ligne????

2012 nous est revenu tout d'un coup. Comme notre référence collective d'une session coupée par des secousses sociales. Mais là, la secousse n'était pas sociale, mais sanitaire. So. En ligne. Hop.

On a appris sur le tas. On s'est reviré sur un dix cennes. On a appris Zoom, Team, Moodle. On a fait des capsules. On a fait faire des lectures. On a usé d'imagination. On a été agiles :) Créatifs :) innovants. On a enseigné devant nos écrans à des écrans noirs. On a tenté de sauver les meubles. Et vous savez quoi? On les a sauvés.

On s'est rendu compte que la correction est interminable sur l'écran. On a appris que l'espace-temps était contractable. On a compris qu'on était vulnérables.

On a appris que le plagiat en ligne c'est une plaie. On a composé avec des étudiants anxieux, déprimés, pas-motivés, travaillant dans les services essentiels. Vous nous avez demandé d'être accommodants. On l'a été.

On a discuté cote R, incomplet, réussite ou échec.

On a discuté un plan de reprise en CÉ et une entente en CRT. On a modifié nos plans de cours. On s'est adapté. Le Québec est en crise, on va être « sweet ».

On a appris le mot « présentiel ». C'est devenu notre mot préféré. Sacré Covid!

On a appris que Moodle était gêné. Qu'avec trop de visite, il se désiste. Ça nous a fait rager.

Et on a ramé jusqu'à la fin de la session. Et là, on est fatigués. Fatigués d'être « sweet » et accommodants. Il faut qu'on reprenne nos forces. La dernière partie de cette session, on a tout donné. Pour être à la hauteur de notre époque et de notre fonction. Et parfois avec nos enfants dans la salle de travail. Et parfois en accompagnant un proche atteint de la maladie. En mettant un masque. En se faisant dépister par le nez.

Si tout s'est arrêté, tout s'est aussi accéléré. On a recommencé à négocier sans en perdre notre santé mentale. On a *mobé* en reprenant le langage des signes, apprécié à tous les jours à l'heure d'Arruda. On se dit que Covid est là parce qu'on ne s'est pas occupé d'environnement. *Toute est dans toute* et Covid est venu le tousser, de sa voix de sirène.



## ACTION SYNDICALE ET MOBILISATION

Par Judith Trudeau

### SUR LE PLAN NATIONAL

#### Participer aux instances FNNEQ-CSN

« Il y a tellement eu de regroupements extraordinaires à la session d'hiver que c'est difficile à suivre. »

Julien Lapan, délégué à la coordination du regroupement Cégep

Ça vous donne l'ampleur 😊 17...oui, oui, 17 regroupements cégeps en 2019-2020. De sa propre plume (Julien Lapan) : « Sur ce nombre, il y a eu deux regroupements extraordinaires à l'automne (30 octobre et 4 décembre) et 9 regroupements extraordinaires à l'hiver, dont deux de suite les 18-19 mars et un regroupement cégep qui s'est étendu sur deux séances avec un ajournement (15 et 21 mai). Plusieurs de ces regroupements se sont tenus sur une demi-journée, voire quelques heures. C'est donc difficile de comparer avec une année dite normale où il y en a généralement entre 7 et 9.»

Quoiqu'il en soit, ce fut une année mobilisée 😊. Si dans la première moitié, c'est bien sûr la grève sociale pour l'environnement, les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la FNNEQ, les négociations qui ont pris le devant de la scène avec, il faut le dire, les révisions de programmes (TAD, Bureautique, Sciences humaines...), dans la seconde moitié de l'année, la COVID s'est évidemment imposée.

Nous avons participé au conseil fédéral regroupant les trois regroupements (université, privé et cégep) les 4-5-6 décembre 2019. Notons un panel et une résolution fort pertinente sur la liberté d'expression.

À noter aussi, une participation au Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) de la CSN les 29 et 30 octobre à Québec. (Table centrale, négociation)

Sans oublier la participation à l'AG du Conseil central des Laurentides (CCSNL), le 8 novembre 2019 où une question privilège sur la menace de fermeture du programme de bureautique fut exposée.

Pour terminer, notons la participation au comité régional de mobilisation (CRM) pour la négociation en cours, le 13 mars dernier.

#### **Solidarités syndicales (non exhaustif)**

- Soutien pour la sauvegarde de la presse écrite au Québec;
- Pétition contre l'abolition de la police municipale de Mont-Tremblant;
- Soutien au syndicat des travailleuses et travailleurs des entreprises Rolland;
- Appui aux camarades qui ont dénoncé le PL-40 sous bâillon;
- Pétition sur la révision de la loi sur l'équité salariale;
- Pétition pour exiger la démission de Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation.

### **SUR LE PLAN LOCAL**

#### **Favoriser des espaces de discussions syndicales et politiques**

- Dîner d'accueil des nouveaux enseignant.es au collège, novembre 2019
- Dîner-rencontre avec Angelo Soares, dîner traitant de santé mentale, mars 2019

#### **Favoriser la reconnaissance du travail des professeurEs**

- Hommage aux retraité.es, janvier 2020.



### **INFORMATION ET COMMUNICATION**

Le *De vive voix* (DVV) fut un outil indispensable pour survivre à l'isolement des membres pendant le confinement. Ainsi, sept *De vive voix* réguliers ont été effectués, un *De vive voix spécial confinement* fut présenté pour ensuite faire place à sept *De vive voix* version express. À noter qu'on peut tous les consulter en ligne sur le site du syndicat.

Pour accompagner le *De vive voix*, des informations ont été divulguées sur le site Facebook du syndicat ainsi que des capsules vidéo (Merci Étienne Gendron!) pour les membres.

Année où nous prenons le pouls de l'importance de l'information pour la communauté du SEECLG.

### **Environnement**

#### **Soutenir les initiatives locales, nationales et mondiales**

- Manifestation du 27 septembre 2019
- Des rubriques environnementales ont une place de choix dans les *De vive voix*



## RAPPORT DES AGENTS DE GRIEF

par Étienne Gendron, Denis Paquin et Chantal Pilon

L'année dernière, trois membres de l'exécutif ont assumé la tâche d'agent de grief : Étienne Gendron, Denis Paquin et Chantal Pilon.

La procédure de grief est prévue au chapitre 9 de la convention collective. Trois types de griefs sont encadrés par ces dispositions : individuel, de groupe ou syndical. Les griefs individuels ou de groupe portent sur un litige qui met en péril les droits d'une personne ou d'un groupe restreint de personnes. Le grief syndical porte généralement sur une divergence d'interprétation de la convention collective qui peut avoir des impacts sur un grand nombre de membres, ou qui s'échelonnent dans le temps.

On entend aussi parfois parler de griefs « préventifs ». On désigne familièrement ainsi un grief qui vise surtout à préserver les recours des membres impliqués dans une démarche administrative. C'est qu'on ne peut jamais présumer du dénouement d'un dossier et que la convention collective prévoit des délais de rigueur. En déposant un grief sur toute lettre d'attente, et ce, même au tout début d'un suivi administratif, on s'assure de préserver des arguments dans l'éventualité où le dossier devient disciplinaire ou débouche sur un non-octroi de priorité.

En 2019-2020, quelques membres ont été impliqués dans des suivis administratifs ou disciplinaires; des collègues du département de théâtre ont été au cœur d'une contestation de scolarité; un membre a vécu un problème touchant sa rémunération; un autre a contesté la décision concernant une ouverture de poste dans son département.

En tout, 17 dossiers ont été ouverts, et 21 griefs ont été déposés. À ce jour, un dossier a fait l'objet d'une entente formelle, six ont été réglés et fermés, deux sont en voies de l'être, et les autres sont plus ou moins en suspens en raison de congés de maladie ou de situations particulières.

Si des pourparlers au niveau local permettent de régler la plupart des griefs, le Syndicat peut parfois décider de poursuivre les démarches jusqu'à inscrire le dossier au rôle d'arbitrage. Il le fait si les faits et la jurisprudence permettent de conclure qu'il y a des chances raisonnables de succès.

En effet, il faut savoir que la FNEEQ ne peut inscrire au rôle qu'un nombre limité de dossiers chaque année. Ainsi, nos conseillers à la FNEEQ doivent établir des priorités en privilégiant les dossiers susceptibles de faire avancer le droit du travail, ou ceux qui pourraient entraîner des conséquences graves pour un membre.

En 2019-2020, nous avons ainsi inscrit au rôle un dossier de congédiement. Une première audience avait été fixée pour le mois de mai. Évidemment, la pandémie est venue bousculer les choses, et l'audience a été reportée. Les pourparlers ont cependant repris cette session et nous espérons en arriver à un règlement avant la nouvelle date d'audience fixée pour le mois de mars 2021.

# RAPPORTS DES COMITÉS

## COMITÉS PATRONAUX-SYNDICAUX

### CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

par Aude Lacasse

Le conseil d'administration (CA) a tenu cinq réunions courantes et cinq réunions extraordinaires cette année.

Comme chaque année le CA a traité des dossiers usuels (adjudication de contrats, emprunts, recommandations, plan de travail, règlements, budget, révisions de programmes, etc.)

Deux dossiers ont retenu davantage l'attention des membres du CA à l'automne 2019 et au début de l'hiver 2020, le CA a été consulté au même titre que les autres acteurs du collège sur le nouveau plan stratégique. À noter que le plan actuel a dû être prolongé en raison de la pandémie et l'adoption du prochain plan a été reportée. L'autre dossier important traité par le conseil a été bien sûr l'impact de la pandémie sur les activités du collège. À cet effet, les membres du CA ont adopté lors d'un CA extraordinaire, le 26 mars, le *Cadre de reprise des activités pédagogiques* et lors du dernier CA courant de l'année le *Cadre de prestation des activités pédagogiques en mode hybride* pour l'automne 2020.

### COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL (CRT)

par Aude Lacasse et les enseignantEs siégeant au CRT

Sept membres siégeaient au CRT pour la partie syndicale : Hélène Jacques (français), Aude Lacasse (science économique), Doris Léonard (mathématiques), Geneviève Plourde (santé animale), Chantal Pilon (bureautique), Hélène Normandeau (éducation physique) et François Vervaet (physique). Aude Lacasse assumait la présidence pour toutes les rencontres.

Bien qu'elle ait droit aussi à sept représentants, la partie patronale n'en a nommé que quatre cette année. Les représentants patronaux furent Katia Tanguay (coordonnatrice aux Relations humaines), Éric St-Jean (directeur adjoint des études), Isabelle Martineau (coordonnatrice à la formation continue) et Patrick Lebonnois (A19) / Marc-André Benoît (H20) (gestionnaire administratif à la Direction des études et responsable à la tâche des enseignantes et des enseignants). Notons que la directrice des relations humaines, Danielle Coallier, a assisté quelques-unes des rencontres.

Le CRT s'est réuni plus souvent qu'à l'habitude en raison de la pandémie qui a bousculé plusieurs façons de faire habituelles : 14 rencontres ont donc eu lieu en 2019-2020, dont 3 pour des CRT extraordinaires. Voici en vrac les principaux sujets traités cette année :

- Opérations liées à la tâche enseignante : évaluation des impacts de l'évolution des effectifs étudiants, bilan d'utilisation des ressources 2018-2019, état d'utilisation des ressources automne 2019, révision du projet d'allocation hiver 2020, état d'utilisation des ressources

2019-2020, projet de répartition des ressources 2020-2021, vérifications des recommandations d'engagements, ouverture de postes, mises en disponibilité;

- Retraits de priorité d'emploi;
- Demandes de congés sans traitement non prévus à la convention;
- Renouvellement de l'entente des sous-disciplines en musique.
- Renouvellement de l'entente sur les cours multidisciplinaires.
- Renouvellement de l'entente sur les dates de dépôt des demandes de PVRTT.
- À l'automne il y a eu poursuite des discussions entamées à l'année 2017-2018 sur les déficits de ETC structurels dans la répartition de la tâche. (Les travaux entamés en 2017-2018 se sont poursuivis cette année dans les départements concernés.)
- De mars à juin, il y a eu huit CRT dont les deux principaux sujets étaient: les conditions de travail dans le contexte de la pandémie actuelle et la planification de l'automne 2020, toujours dans le contexte de pandémie. Certaines de ces rencontres ont fait l'objet de compte rendu dans le DVV, mais il est à retenir que la partie syndicale a déposé deux projets d'ententes, une pour la session d'hiver 2020 et une autre pour l'automne 2020 et que les deux projets n'ont pas abouti à des ententes formelles avec la partie patronale.

### **SOUS-COMITÉ DU CRT SUR LA TÂCHE**

Le comité tâche s'est rencontré à deux reprises cette année. Le CRT a été le lieu privilégié pour traiter des différents aspects reliés à la tâche. La répartition atypique associée au contexte de pandémie des ressources EBP, du volet 3 et de la colonne D a été le seul sujet à avoir été abordé en CRT, et à avoir fait l'objet de deux rencontres du sous-comité sur la tâche.

### **COMMISSION DES ÉTUDES (CÉ)**

par Étienne Gendron

L'année 2019-20 s'annonçait déjà fort occupée à la commission des études avant que la COVID-19 et le confinement ne réorientent significativement ses activités. Bien que cet organe soit consultatif (et non décisionnel), il conseille tout de même le conseil d'administration sur les questions pédagogiques, et constitue l'une des rares instances au sein desquelles la voix des enseignants est majoritaire. Son importance ne saurait donc être sous-estimée, en particulier dans le contexte de l'enseignement en non-présentiel.

Au total, trois grands dossiers ont retenu notre attention sur le plan syndical.

- La Direction des études a annoncé son intention d'amorcer des travaux d'évaluation de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) à l'automne 2019 dans l'optique de potentiellement la modifier. Il va sans dire qu'un tel projet n'est pas sans impact sur l'exercice de notre profession. Dans un premier temps, un comité a été formé afin de développer un devis d'évaluation et de récolter des données. Les débats lors de ces

travaux furent nombreux, en particulier face à une volonté apparente de la direction de transformer la PIEA en un document orienté vers la réussite étudiante, une interprétation qui n'était pas partagée par les membres du comité siégeant aussi sur votre comité exécutif. Plusieurs irritants furent retirés de la grille, qui servit ensuite à une collecte de donnée auprès de la communauté collégiale lors d'une journée pédagogique en janvier 2020. Les résultats furent présentés pour discussion lors de la séance du 30 janvier. La crise de la COVID-19 a interrompu ce processus, puisque l'élaboration du cadre de reprise et du cadre pédagogique de l'automne 2020 a pris toute la place. Toutefois, la direction avait l'intention de reprendre les travaux sur l'évaluation de la PIEA à l'automne 2020. Toute la question de la révision en tant que telle reste, quant à elle, en suspens.

- La CÉ n'est jamais en mal d'évaluations ou de révisions de programme, mais à l'automne 2019, des modifications substantielles aux programmes techniques de bureautiques et d'administration sont sorties du lot. La technique en bureautique et celle en comptabilité et gestion étaient appelées à disparaître pour être intégrée à celle en administration, alors que le programme Gestion de Commerce deviendrait une simple AEC. Autant le SEECLG que la FNEEQ et la CSN ont fait de nombreuses représentations afin d'obtenir un moratoire et de questionner la démarche d'évaluation qui se basait sur des données tronquées et inadéquates. Lors de la séance de la CÉ du 24 octobre 2019, une résolution a été adoptée afin de demander un moratoire et une nouvelle évaluation plus transparente et exhaustive. Cette décision revêt une importance particulière, car le directeur des études, M. Philippe Nasr est également le répondant pour ces programmes dans le réseau. À court terme, cette démarche a obtenu les résultats escomptés.
- L'arrivée de la COVID-19 a profondément bouleversé les choses à bien des égards.
  - Lors la fermeture du collège du 16 au 30 mars, il fut annoncé par le gouvernement que les cours de cégep reprendraient à distance. Deux réunions extraordinaires de la CÉ furent tenues afin de définir le cadre de reprise des cours pour le reste de la session. Énormément de confusion régnait dans le réseau et l'espace public, en particulier à cause de déclarations floues et/ou contradictoires provenant du ministère de l'Éducation et de la variété des pratiques au sein des différents paliers d'éducation (universités vs collégial). Des débats eurent lieu sur la notation unique, sur les modifications au règlement sur le régime des études collégiales (RREC) (ex : la cote R, les incomplets [IN], etc.), sur la formule à adopter pour livrer les cours. La Commission des études, après de multiples échanges et de longues discussions, a finalement opté pour un cadre qui offrait une certaine flexibilité, sans obligation d'adopter un mode spécifique d'enseignement (synchrone vs asynchrone) en autant que les contenus soient rendus disponibles, sous une forme ou l'autre, en asynchrone pour les étudiants. Une approche graduelle fut également adoptée quant à la reprise des activités pédagogiques après le 30 mars. Le fait de maximiser l'autonomie des départements et des enseignants ne fut pas gagné d'avance, et plusieurs tournures de phrases et termes plus directifs furent retirés ou modifiés pour faire respecter ce

principe. Ombre au tableau : la direction fut empressée de statuer sur le cadre sans d'abord avoir discuté de certaines questions cruciales en CRT. Des pressions syndicales furent nécessaires pour qu'en dépit de délais restreints, la bonne séquence de consultation soit respectée. D'ailleurs, le CA a donné son approbation aux principes guidant le cadre, et non au cadre lui-même.

- Alors que la fin de la session s'approchait, la CÉ a dû discuter de deux éléments importants :
  - Les membres du SEECLG ont signifié à la direction leur désir d'avoir un cadre prévisible et stable pour l'automne 2020, ainsi qu'un espace afin de faciliter l'accueil des étudiants du secondaire et de favoriser une transition fluide. Ce besoin était en partie motivé par les déclarations incohérentes et contradictoires du ministre de l'Éducation Patrick Roberge sur la reprise des cours en présence à l'automne, qui ne faisaient plaisir ni à la Fédération des Cégeps ni aux universités. La Direction des études semblait disposée à répondre à ce besoin (bien que les semaines de transition n'aient assurément pas donné les résultats escomptés pour tous). Elle a rédigé un cadre pédagogique pour l'automne 2020 qui prévoyait une session essentiellement à distance, avec quelques principes cardinaux permettant de définir quel cours devaient être offerts en présence malgré tout. Il faut noter que sur cette question, le SEECLG fut plus proactif que la direction afin de définir les attentes des différents départements. Une certaine ouverture semblait exister sur une quantité restreinte d'activités en présence pour l'accueil et les évaluations. En ce qui concerne le cadre lui-même, il a repris essentiellement les principes qui avaient guidé la reprise de l'hiver, bien qu'à nouveau des modifications ont dû être proposées afin de préserver le plus possible notre autonomie et le rôle des départements. Tout comme ce fut le cas en mars, le CA ne donna son approbation qu'aux principes généraux guidant le cadre (et non à son contenu spécifique).
  - Alors que la fin de session battait son plein, la question de l'intégrité intellectuelle, de la tricherie et du plagiat devint omniprésente. Le SEECLG a d'ailleurs sondé ses membres à cet effet afin de pousser la Direction des études à agir concrètement pour résoudre les enjeux créés par ce problème (temps d'adaptation des évaluations, temps de correction et de vérification, impossibilité de surveiller adéquatement). Un sous-comité de la CÉ fut mis en place afin de proposer des pistes de solutions. Ce sous-comité accueillit d'ailleurs plusieurs représentants de départements fortement touchés par cet enjeu. Des résultats étaient attendus au début de la session d'automne 2020.

## **COMITÉ POUR COMBATTRE ET PRÉVENIR LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL (VACS)**

par Chantal Pilon

Le comité VACS est composé de membres issus de la population étudiante, du personnel de soutien, du personnel professionnel, du personnel enseignant, et évidemment, de la direction. On se rappellera qu'en 2018-2019, il s'est affairé à élaborer la politique après de multiples rencontres, l'élaboration d'un sondage et la consultation de la communauté.

Lorsque la politique est rédigée, le comité voit ses responsabilités changer. Il doit, entre autres, s'assurer que des formations sont offertes à tous les membres de la communauté. Le Collège s'est donc associé à d'autres établissements et a embauché une technicienne pour répondre à cette obligation légale. Toutefois, aucune réunion du comité VACS ne s'est tenue au courant de l'année 2019-2020.

On nous a appris informellement que certaines équipes de travail ont pu suivre des formations, mais on sait que ni le personnel enseignant ni la population étudiante n'a eu accès à de telles formations. Encore une fois, il semble que l'architecture informatique du collège (COBA) rend difficiles des opérations, par exemple lier l'inscription au cours à l'obligation de visionner une formation. Soupir!

### **Recommandations :**

1. La loi exige que la politique soit révisée au moins une fois tous les cinq ans. Cette révision s'impose à Lionel-Groulx. En effet, alors que la politique semble énoncer correctement les principes, un dossier de l'hiver 2020 dans lequel un de nos membres a été impliqué a clairement illustré des lacunes et des imprécisions quant au traitement des plaintes.
2. Finalement, il faut rappeler que la loi impose une reddition de compte. Le comité devrait donc s'assurer que le Collège se dote de mécanismes pour documenter les signalements et ses interventions.

## **COMITÉ SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LE SUIVI DE L'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE**

Encore une fois, aucune rencontre n'a eu lieu cette année. Des représentations sont répétées afin que ce comité soit réactivé.

## **COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT**

par Denis Paquin

Le comité de perfectionnement est un comité paritaire. Trois membres issus du personnel enseignant y ont siégé : Emmanuel Coutu, Sophie Morisset et Denis Paquin. Ce comité s'est réuni une fois par mois.

En 2019-2020, les sommes disponibles étaient de 128 276 \$. Le comité a reçu un peu plus de 81 demandes dont la plupart ont été autorisées. Il s'agit d'une diminution marquée par rapport aux années antérieures (110 demandes en 2018-2019) en raison de la COVID et de la difficulté à participer à des colloques et à des conférences.

Les dépenses engagées au cours de l'année totalisent « seulement » 23 668\$. Le comité accumule ainsi toujours des surplus, même après avoir bonifié les modalités de perfectionnement au cours des dernières années. Pour l'année 2020-2021, le montant annuel maximal sera haussé à 1 000 \$ par enseignant.e.

### **COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA RÉUSSITE**

Au cours de l'année 2019-20, le comité institutionnel de la réussite n'a pas été en mesure de réaliser l'ensemble des actions prévues à son plan de travail. Plusieurs rencontres ont été annulées, notamment, en raison de la COVID. Le comité a néanmoins amorcé, en lien avec la commission des études, une réflexion sur la réalité des étudiants au 21<sup>e</sup> siècle en abordant divers sujets actuels tels l'anxiété des étudiant.es et l'allongement des études. Les travaux n'ayant pas été accomplis sont reportés à l'année en cours.

### **COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (SST) et sous-comité sur la santé mentale**

par Chantal Pilon

Les membres du comité sur la santé et la sécurité au travail sont issus de plusieurs corps d'emploi. En 2019-2020, le comité s'est réuni deux fois à la session d'automne, et une fois à la session d'hiver.

Comme à l'habitude, le comité a été informé des problèmes signalés par le personnel, et des rectificatifs mis en place ou à venir. Il a également été informé de l'avancement des travaux concernant l'environnement thermique, la ventilation et la qualité de l'air.

La gestion des matières dangereuses (chimiques et biologiques) a été une préoccupation importante : réception, transport, entreposage, disposition des produits, obligations légales concernant la formation *SIMDUT*, équipement de protection individuelle, inventaire destiné aux services d'urgence et communications...

On s'étonne toujours de constater que les matières dangereuses se trouvent partout dans notre environnement. On pense rapidement aux laboratoires de sciences, bien sûr. Mais pense-t-on aux ateliers de théâtre ou d'arts visuels (peinture et solvants)? Aux départements des soins infirmiers et de santé animale (médicaments, déchets biomédicaux, produits anesthésiants)? Pense-t-on au département TPHE (engrais et pesticides)? Au garage, aux dépôts de produits d'entretien, aux colles de toute nature, aux équipements électriques, aux piles?

## **Santé mentale**

Bien avant la COVID, on constatait une détresse grandissante au sein du personnel du collège, et pas seulement le personnel enseignant... Le Syndicat en avait fait une priorité dans son plan de travail et avait alerté la direction à plusieurs reprises.

En 2019-2020 la question de la santé mentale a été confiée à un sous-comité du comité SST.

Notre collègue, Cynthia Hamel qui y siégeait, a été une ressource précieuse. Quelques rencontres, échanges et démarches ont été consacrés à l'organisation d'une conférence sur la santé mentale avec une spécialiste de la question. Malheureusement, le calendrier chargé, puis le confinement n'ont pas permis que la chose se concrétise comme prévu à l'hiver 2020.

## **Recommandations**

1. Le plus rapidement possible, remettre à l'ordre du jour l'organisation d'un événement sur la santé mentale (conférence, causerie et ateliers).
2. S'assurer que la direction fait sérieusement le suivi des formations SIMDUT.